

Faut-il faire revivre Place des Nations ?

Chronique du 29 août 2019

Entame

- Au conseil municipal de la semaine dernière, les élus montréalais ont voté un montant de 275 000 \$ pour l'étude d'**avant-projet** de la rénovation de la Place des Nations au plus près possible de sa forme originale de 1967.
- On verra dans la chronique si c'est une bonne idée;
- Pour l'instant, je m'amuse que le sommaire décisionnel parle d'en faire « **la place du peuple** »... une terminologie quasi soviétique;
- Et je pose cette question aux auditeurs : **Où est située la Place des Nations ?**
 - 5 points à qui nomme la bonne île, Sainte-Hélène ou Notre-Dame;
 - 10 sur 10 à qui en plus de la bonne île est capable d'y situer l'emplacement de Place des Nations.
- Je parie personnellement que pas plus d'une personne sur 10 ou même sur 20 n'aura la note maximale.
- La réponse dans quelques minutes.

Réponse à la question

- La Place des Nations est située à l'extrême Ouest de l'île Sainte-Hélène;

Genèse de Place-des-Nations :

- La Place est construite sur une partie de l'île Sainte-Hélène créée par **remblayage** suite à la décision de tenir l'Expo 67 au milieu du fleuve;
- Ce qui a entraîné la construction du **pont de la Concorde**, dont la fonction principale était d'accueillir l'Expo Express, un métro de surface (1 000 passagers).
- Une station de l'**Expo Express** jouxtait Place des Nations, sans nuire aux activités qui s'y tenaient puisque la station était couverte.
- Le pont avait accessoirement une fonction routière limitée puisque réservée aux **véhicules officiels** d'Expo 67.
- Conclusion : aucun **bruit** ni aucune **lumière parasites** ne nuisaient aux activités en cours à la Place des Nations durant Expo 67
- La Place étant toutefois un milieu totalement artificiel, sans aucune végétation, il devait être vraiment pénible de s'y trouver par un **jour ensoleillé de juillet**.

Constats qui s'imposent pour aujourd'hui :

- Environ **12 000 personnes** se rendent chaque jour au **Casino** de l'île Notre-Dame, la plupart en automobile via le pont de la Concorde qui fut prolongé sous forme de viaduc jusqu'à l'immense stationnement du Casino;
- Plusieurs centaines, voire milliers d'autres automobilistes, ont découvert un **Trajet Futé** leur permettant d'accéder au milieu du pont Jacques-Cartier via la Cité-du-Havre, le pont de la Concorde et l'île Sainte-Hélène, contournant donc la congestion sur Ontario, Maisonneuve, René-Lévesque et Notre-Dame;
 - **Personne à la Ville** ni à l'administration du parc Jean-Drapeau ne paraît s'être aperçu de combien la circulation a augmenté sur l'île Sainte-Hélène au cours des dernières années;
- Cette circulation lourde en surplomb de la Place des Nations rend peu plausible l'idée d'y recréer la **solemnité** qui caractérisait cette place au temps d'Expo 67.
- Idem pour ce qui est de la tenu de **spectacles**;
- Concernant ces derniers, c'est aussi là l'opinion d'**Alain Simard**ⁱⁱ, Fondateur du Festival international de jazz de Montréal (La Presse du 10 août dernier);
- D'autant que que la Place est très excentrée par rapport au reste de l'île Sainte-Hélène, ce qui en rend **l'accès difficile**;
- Enfin, une **abondante végétation** a poussé depuis 52 ans... donnant à cette pointe de l'île une personnalité différente qui, à certains égards, est assez attachante.

Conclusion :

- C'est un pensez-y-bien avant de dépenser des millions à Place des Nations;
- L'île Sainte-Hélène a **besoin d'amour** à bien d'autres endroits :
 - Par exemple, la face nord de l'île, celle qui donne sur Montréal, n'est sur 850 mètres de long rien d'autre qu'un **immense stationnement** de 5,5 hectares de superficie et dont la capacité est de 1 800 véhicules !
- Que la Ville et l'administration du parc Jean-Drapeau commencent aussi par empêcher que l'île Sainte-Hélène ne devienne simple **lieu de transit routier** entre Montréal et la Rive-Sud.

Le pont de la Concorde a été construit dans le cadre d'Expo 67



La principale fonction de ce pont était d'accueillir l'Expo Express, dont la station couverte assure qu'il n'y aura aucun impact négatif sur les activités en cours à la Place des Nations

L'accès par véhicules routiers est pour sa part réservé aux véhicules officiels d'Expo 67, sans impact non plus sur Place des Nations



Archives de la Ville de Montréal

Place des Nations durant Expo 67

On remarquera que fraîchement créée par remblayage du fleuve, cette partie de l'île Sainte-Hélène est totalement dénuée de végétation



Trajet futé MTL-Rive-Sud : pont de la Concorde, Île Sainte-Hélène, pont Jacques-Cartier

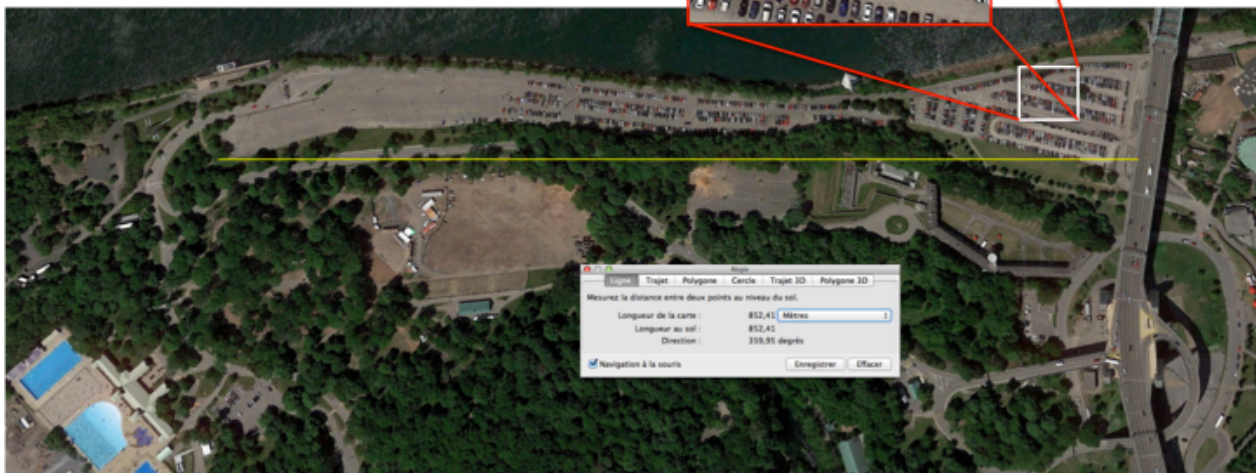
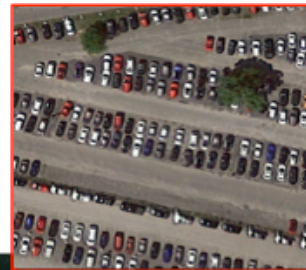
On compte 5 automobiles et 1 autobus dans la rampe d'accès à l'île



Place des Nations aujourd'hui



La face de l'île Sainte-Hélène donnant sur Montréal n'est qu'un stationnement long de 850 mètres



Rénovation de la Place des Nations au parc Jean-Drapeau



Vision de la Société du parc Jean-Drapeau pour la Place des Nations.

Photo : Image provenant d'un document interne de la Société du parc Jean-Drapeau

ⁱ Extraits du sommaire décisionnel soumis aux membres du Conseil municipal :

- « Le projet de réhabilitation du secteur Place des Nations vise la revalorisation d'un élément clé de l'histoire du Canada, du Québec et de Montréal. De nouveau accessible à la population, la Place retrouvera sa vocation initiale **place du peuple**. (...) Le projet vise la restauration complète de tous les éléments caractéristiques de ce lieu phare de l'Expo 67 : passerelles, mâts à drapeaux, sculptures, bassins, aires de service, etc. (...) Le projet fera du secteur un site culturel, commémoratif et de mémoire du patrimoine collectif, un site inclusif axé sur l'engagement des communautés, un site polyvalent, innovant et animé... »

ⁱⁱ « La scène se trouve directement sous le pont autoroutier menant au Casino de Montréal, provoquant un ballet incessant de phares de véhicules qui nuisent au spectacle, sans compter le bruit des camions et de autobus (...) C'est pourquoi nous avons rapidement déménagé nos projets d'évènements culturels ailleurs, comme tous les autres promoteurs qui ont utilisé la Place des Nations pour des spectacles » (La Presse, 10 août 2019)